

Règlement particulier

TROPHEE KART *mag*

Varenes / Allier 13 et 14 Juillet

FFSA

lame
FRANCE

VEGA

VORTEX



TONY//KART

birelART

CRG

kcm

LEXOIL
www.lexoil.com02.com

zamp
HELMETS

QUINCAILLERIE AIXOISE

PRÉAMBULE

Le promoteur/opérateur KMO organise en 2024 l'Open Kart, le Trophée Kartmag et le Kart Festival en collaboration avec les clubs organisateurs affiliés aux circuits accueillant chacune de ces épreuves.

• **Trophée Kartmag à Varenes sur Allier les 13 et 14 Juillet**

Circuit Jean Brun - Rte de la Tour de Villemouze, 03500 Paray-sous-Briailles

1. INSCRIPTION

La licence minimum pour participer à l'une des épreuves de la Kartmag est la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting d'une ASN.

Qui peut le plus peut le moins, les licences internationales sont également acceptées !

Le nombre de participants à chaque épreuve est limité dans chaque catégorie suivant les circuits.

KMO se réserve le droit d'accepter plus de pilotes ou d'en refuser selon les inscriptions reçues.

Les inscriptions devront s'effectuer au plus tard 12 jours avant chaque épreuve. Au-delà, le prix sera majoré de 30 €

(et sous réserve d'être pris). Les inscriptions ne sont acceptées qu'à la réception du paiement intégral.

Un pilote étranger, muni d'une licence nationale et du visa de son ASN, pourra participer à chacune des épreuves.

Prix engagements :

Elite : (KZ, Séniors, Masters et Gentleman) entre 202 € (inscrit aux trois courses-offre pour les abonnés Kartmag) et 225 € suivant la course.

Prem's : (Nationale et Mini 60) entre 170 € (inscrit aux trois courses-offre pour les abonnés Kartmag) et 189 € suivant la course.

1.1 AUTRES CATÉGORIES

KMO avec l'ASK organisatrice, se réserve le droit d'accueillir d'autres catégories lors de l'une de ses courses.

1.2 FORFAIT

En cas de forfait pour des raisons médicales (sur présentation d'un justificatif médical),

l'engagement pourra être remboursé à hauteur de 40% à 20 jours de l'épreuve.

Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être réclamé et ce malgré la présentation d'un justificatif quelconque.

2. ORGANISATION

L'événement se déroulera en conformité au Code Sportif International FIA et ses annexes les bulletins officiels FIA et CIK-FIA, l'annexe technique FFSA 2024, l'annexe sportive FFSA 2024, ainsi que le règlement relatif à l'évènement.

3. PASSEPORT PILOTE

Chaque pilote est responsable de son entourage (mécanicien, parents...) et devra répondre de leurs actes.

4. ENTRAINEMENT

Il est possible de s'entraîner à partir de 10h30 le jeudi, sous la responsabilité du circuit et d'un droit de piste comme le vendredi. Après être passé à l'administratif tous les karts doivent afficher leurs numéros de course officiels. Il faudra se référer aux horaires pour chaque catégorie.

5. INSTALLATION Paddock

L'installation sera réalisée par le placier du circuit. Ceci se fera sous son entière responsabilité.
Contacts ; Club de Varennes Didier Ruffaut did-odile@hotmail.fr
Il est fort conseillé d'appeler le circuit ou d'envoyer un mail avec les dimensions de votre structure au circuit pour réserver un emplacement. Il est strictement interdit de monter votre structure ou de décharger votre matériel tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée, sous peine de devoir démonter. Chaque emplacement de paddock (4 x 4,5 mètres maximum par pilote) devra être équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg, d'une bâche de sol et d'un tapis absorbant.



6. CONTRÔLES ADMINISTRATIFS

Les contrôles administratifs seront ouverts à partir de jeudi 08h15 pour se terminer à 18h00. Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif du circuit dès votre arrivée, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle de votre mécanicien et du règlement des pneus de course (un bon de pneus vous sera donné en contrepartie). Il vous sera donné les numéros de course.

7. PARTICULARITES GENERALES FFSA 2024

8. PARTICULARITÉ TECHNIQUE

Pour chaque catégorie, le règlement moteur en vigueur est celui déposé à la FFSA (Annexe Technique FFSA 2024). Toutes ces spécifications seront transmises à l'ensemble des concurrents inscrits via des bulletins distribués sur le lieu des compétitions et affichées sur le panneau officiel ou envoyées aux concurrents au préalable.

Il est important de consulter régulièrement le tableau d'affichage officiel.

Pas d'enregistrement technique, les feuilles d'enregistrement seront déposées au local technique pendant les essais libres

En cas de regroupement de catégorie comme en KZ un poids unique pourra être défini après consultation des pilotes. Les X30 et Rotax en Sénior, étant, suffisamment nombreux, seront séparés pour disputer leurs propres finales.

10. NUMÉROS DE COURSES

Les plaques et numéros de course sont fournis par KMO et, pour rappel, seront obligatoires dès le début des entraînements du vendredi après être passé à l'administratif. À tout moment, le pilote est tenu à veiller à ce que les numéros de course soient toujours clairement visibles pour les Officiels, Chronomètres et Commissaires de piste.

11. PNEUS

Seuls les pneus de course sont obligatoires à prendre et (à payer) sur place.

Les pneus d'essais et de pluies sont facultatifs (et donc à votre charge) mais ils devront être ceux de la catégorie, emballés ou neufs ou dans le cas contraire présentés au contrôle technique pour validation.

| CATÉGORIE | PNEUS DE COURSE |
|---|------------------------------------|
| KZ2, KZ Master et KZ Gentleman | LeCont (3AV+3AR) = 320 € TTC |
| Sénior (X30 et Rotax) | Vega XH4 (2AV+2AR) = 220 € TTC |
| Master et Gentleman | Vega XH4 (2AV+2AR) = 220 € TTC |
| Nationale* | Vega SL4 (2AV+2AR) = 210 € TTC |
| Mini 60* | Vega Cadetti (2AV+2AR) = 165 € TTC |

***Catégories Prem's ainsi qu'en Senior, Masters et Gentleman, en cas de crevaison justifiée constatée par un contrôleur technique, il sera possible d'acheter un pneu. Ce dernier pourra ou pas autoriser le remplacement du pneu crevé par un pneu utilisé en essai.**

Vous pouvez réserver des pneus d'essais identiques à ceux de la course, au maximum 15 jours avant l'épreuve, afin de garantir les délais de livraison, auprès du promoteur KMO (à préciser sur le bulletin d'inscription ou par mail : km.organisation@gmail.com).

12. TRANSPONDEUR

Pour les pilotes inscrits qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité d'en louer un sur place au prix de 30 € TTC avec une caution de 300 €.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage.

Le pilote sera tenu responsable de la charge de son transporteur même s'il l'a été loué à l'organisation.

Le transpondeur est obligatoire à partir du vendredi 15 heures. Le transpondeur doit être fixé obligatoirement derrière le baquet.

13. ESSENCE & HUILE

Pour le carburant E5 SP 98 sans plomb

Pour le carburant E5 SP 98 sans plomb la station de référence sera les deux Total Access de St Pourcain. Aucun mélange de carburant ne sera toléré, ceci pouvant même être sanctionné. Le SSP95 n'est pas autorisé.

Ceci afin de limiter les coûts et faciliter les contrôles !

L'achat du carburant devra être justifié par le bon d'achat ou une facture.

L'huile utilisée devra être agréée CIK.

Des essais libres du vendredi jusqu'à la fin de la course, le dimanche, chaque concurrent sera responsable de l'achat de son carburant.

Le mélange d'huile conseillé est de 4% à 6%.

Il est interdit d'ajouter tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance, des contrôles seront réalisés dans ce sens.

Le Contrôleur Technique, sur décision des Commissaires Sportifs, a le droit de changer/remplacer à sa discrétion et à tout moment, l'essence d'un pilote.

Dans un tel cas, les pilotes seront priés de rejoindre la Zone d'Assistance sans carburant dans leur réservoir. Le carburant y sera ajouté. L'essence sera identique à celle mentionnée dans le règlement particulier de l'événement.

L'évaluation des carburants sur le circuit se fera en procédant à un Test avec Hydromètre à combustibles Digatron DT-47.

Des tests complémentaires pourront être effectués et s'ils relèvent une non-conformité, ceux-ci seront facturés au concurrent/pilote.

14. ESTHÉTISME

Un autocollant Kartmag sera fourni dans l'enveloppe d'engagement.

Il devra être mis sur le nassau panel.

Il est demandé d'apporter une attention sur l'esthétisme de votre tenue et de votre kart, dans l'intérêt général de notre sport.

15. BRIEFING

Chaque pilote ou tuteur devra signer le fait d'avoir lu le règlement particulier et le respecter, ainsi que le briefing dématérialisée. Le pilote ou tuteur a l'obligation de s'informer de toutes modifications sportifs ou techniques via le panneau d'affichage officiel.

Si briefing a lieu avant les épreuves, il sera indiqué dans les horaires.

16. GRILLE DE DEPART

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de son placement au départ (sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au Directeur de course en pré-grille. Ce choix ne modifiera que la première ligne.

Les autres pilotes ne seront pas concernés. Si le poleman ne fait pas part de son choix, l'emplacement sur la grille sera à la charge de la commission sportive qui devra respecter l'arrêté d'homologation.

17. DÉPART DIFFÉRÉ

Si le Directeur de la Course considère que le départ doit être retardé pour des raisons de sécurité, la procédure sera la suivante :

Un délai sera donné durant lequel des changements pourront être effectués.

Délai défini suivant les circonstances par le directeur de course.

18.1 COURSES

Contacts/collisions (pendant la course, "tour de décélération" inclus) :
des sanctions peuvent être imposées à un pilote qui en pousse un autre (Code CIK -FIA et les annexes 2023).

Lorsque l'ordre de neutraliser une épreuve qualificative ou une course est donné, tous les postes de commissaire de piste présenteront un panneau SLOW et agiteront un drapeau jaune et le directeur de course ou son adjoint présentera sur la ligne de départ-arrivée un panneau SLOW.

18.2 SCHÉMA DU MEETING

Le jeudi et le vendredi sont des entraînements gérés par le circuit (droit de piste jusqu'à l'avant dernière séance)

Samedi matin; Simulations chronos puis chronos officiels

Samedi après-midi; Manches de qualification

Dimanche matin; Super-manches

Dimanche matin; Finales B (catégories Mini 60 et Nationale, ou autres)

Le vainqueur de chaque de ces catégories gagnera sa place en finale A

Dimanche après-midi; Finales KZ2, KZ master et gentleman, Seniors X30, Senior Rotax, Master/Gentleman, Nationale et Mini 60

Après toutes les finales; Les podiums (en tenue obligatoire)

19. PROGRAMME GÉNÉRAL

Les horaires pourront être différents d'une course à l'autre en fonction du nombre de catégories et d'engagés.

Les horaires seront communiqués sur le site kartmag.fr, mais resteront sous réserve de l'approbation du directeur de course.

Essais libres officiels, essais chronométrés et manches de qualifications, pré-finale et finale.

20. LISTE DES ENGAGÉS

La liste des engagés ainsi que les horaires seront publiés sur le site : www.kartmag.fr et sur place, à l'approche de l'évènement.

Si erreur il y a concernant le nom ou le matériel, nous le signaler tout de suite soit par mail : km.organisation@gmail.com

21. HÉBERGEMENTS

Document joint selon circuit

22. CONTACT CIRCUIT

(Voir le haut)

23. REMISES DES PRIX ET PODIUMS

23.1 TRADITION TIRAGE AUX SORTS

Comme de tradition, la dotation est tirée au sort entre tous les engagés qui devront obligatoirement être présents lors de la remise des prix pour prétendre au lot.

Si la personne désignée est absente, le lot sera remis en jeu, un nouveau tirage au sort aura lieu et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant soit désigné.

Les catégories Mini 60 et Nationale auront une dotation qui leur correspondent, indépendamment des autres catégories.

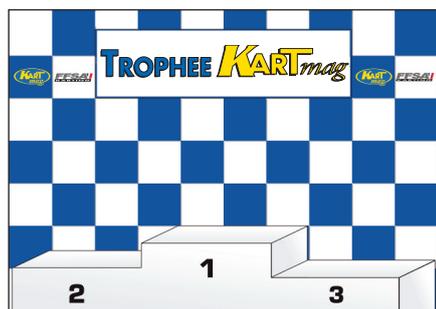


Le Tee-Shirt du Trophée Kartmag (offert) devra être porté par le mécano du pilote obligatoirement à partir du dimanche.



23.2 PODIUMS

Les podiums devront s'effectuer en combinaison



- KZ2
- KZ Masters/Gentleman
- Seniors X30
- Séniors Rotax
- Podium général: Masters/Gentleman
- Podium spécifique: Gentleman
- Nationale
- Mini 60
- Mini Rookie

24. ATTRIBUTION DES POINTS

L'attribution des points des courses de l'Open Kart, du Trophée Kartmag et du Kart Festival est établie par le magazine Kartmag comptant pour les pilotes de l'année (Volants d'Or et les Trophées spécifique comme le Feed Racing/Kartmag et le Trophée Vortex pour les Mini 60)
Les classements sont réalisés à titre privé par le magazine Kartmag.

25. ESPRIT

Nous vous rappelons l'esprit du Championnat : **convivialité** et **sportivité** dans les courses, ainsi qu'un comportement compatible avec les valeurs sportives et morales de notre sport pour le pilote et son entourage.

Tout manquement à cette éthique sera sanctionné par une exclusion immédiate du meeting pour le pilote, sans remboursement des droits d'engagement.

26. DROIT D'IMAGE ET VIDÉO

Chaque pilote pourra être filmé ou pris en photo.

Ces photos ou vidéos durant le meeting pourront être utilisées pour diverses actions de communication.

Caméra

Il pourra être autorisé deux caméras adaptées lors des essais et de la course après l'aval de l'opérateur KMO et de la direction de course. Cette mise en place ne pourra se faire que dans un but d'effectuer des images pour la promotion de notre sport. En aucun cas ces images ne pourront être utilisées dans le cas d'un fait de course, accident ou tout autre incident durant l'épreuve contre ou pour les officiels.

27. ENVIRONNEMENT et ECO TAXE

Vous devrez obligatoirement protéger le sol avec une bâche étanche et un tapis absorbant.

Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site.

L'emplacement de votre paddock devra être propre à votre départ.

Merci de respecter aussi les consignes quant au démarrage des moteurs dans le paddock.

Les rallonges électriques utilisées devront être déroulées totalement pour éviter les surchauffes et court-jus.

Les voitures particulière électriques ne pourront être rechargées dans le paddock.

28. PADDOCK

L'attention des participants est attirée sur le fait que l'emplacement réservé aux véhicules de service est exigü.

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans le paddock. Avant d'entrer dans le Paddock, tous les véhicules de service devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur.

Ils recevront un laissez-passer pour un véhicule Paddock.

Il est strictement interdit de fumer sauf dans les endroits prévus à cet effet.

Cuisiner est possible mais dans tous les cas, les équipements seront électriques, isolés et équipés.

29. PARC ENTRETIEN ET PARC FERMÉ

Un seul pilote par kart et un seul mécanicien sont autorisés dans la Zone d'Assistance et ce uniquement avec un laissez-passer valable ou un moyen d'identification fourni par l'organisateur.

30. ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Le pilote ou tuteur accepte et s'engage à respecter ce présent règlement particulier dans son intégralité.
Le pilote ou tuteur est responsable de son entourage.

Que le pilote et son tuteur ont bien pris connaissance
du briefing affiché sur le tableau officiel ou envoyé par mail.

Veillez consulter régulièrement le panneau d'affichage officiel
en cas de modification d'horaire, technique ou sportive.

Kartmag vous souhaite de très bon week-end de courses !

FFSA



BP 202 - 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 58 90 90 - Mail: km.organisation@gmail.com